



LES ESTIVALES DU BARREAU DE MELUN

VENDREDI 26 JUIN 2026

*Résidence Château du Mée - 571 avenue Jean Monnet - 77000 Le-Mée-sur-Seine
accès RER D - Gare de Le Mée sur Seine*

Dans la tête du juge : ce qui convainc... et ce qui fait perdre un dossier

Un dossier ne se gagne pas seulement en droit. Il se gagne dans la manière dont il est construit, présenté, perçu... et parfois contesté.

Pourquoi certains arguments emportent-ils immédiatement la conviction quand d'autres, pourtant juridiquement fondés, restent sans effet ?

À quel moment un dossier bascule-t-il réellement ?

Que retiennent le juge, l'expert des écritures, des pièces et de la stratégie de l'avocat ?

Cette journée de formation propose de pénétrer au cœur du raisonnement des acteurs de la décision judiciaire, en confrontant les regards de magistrats, experts judiciaires, institutionnels et avocats praticiens.

Du juge civil au juge administratif, du contentieux prud'homal aux nullités pénales, de l'expertise judiciaire au surendettement, les interventions ont été pensées autour d'une même ambition : mieux comprendre les attentes des décideurs pour affiner sa stratégie contentieuse et renforcer l'efficacité de sa pratique.

Une journée résolument tournée vers le concret, les retours d'expérience et les réalités du terrain, dans un cadre propice aux échanges et à la convivialité.

Inscription uniquement via l'EFB

coût de la formation : 120 euros (déjeuner compris)



Programme de la journée

6 heures de formation continue

Deux formations simultanées par créneau. Les participants choisissent selon leurs centres d'intérêt.

8h45 - Café d'accueil et allocutions d'ouverture

Monsieur le Bâtonnier Dominique NARDEUX et Monsieur Éric L'Helgoualc'h, Président du TJ de Melun

9h00 - 10h30

Convaincre le juge civil

Madame Hélène MARTRON

Convaincre le juge administratif

Monsieur Benjamin ROHMER

10h45 - 12h15

Prud'hommes et appel

Mme Sophie GUENIER LEFEVRE et Messieurs Emmanuel MAINGUY et Laurent CRIEF

Voies d'exécution

Charles SIMON et Guillaume LERAT

14h00 - 15h30

Divorce international

Alexandre BOICHÉ

Surendettement

Benoît EHRET et Nadège ISTASSE

15h45 - 17h15

Expertise judiciaire

Mme GIACOMONI-CHARLON, Éric LEGLEYE et Dr Pierre CONINX

Nullités pénales

Raphaël CHICHE

9h00 - 10h30

Convaincre le juge civil : ce qu'il lit, ce qu'il écarte, ce qui le décide

Avec Madame Hélène MARTRON, vice-présidente du Tribunal judiciaire de Melun, ancienne coordonnatrice de formation pour les fonctions civiles à l'École nationale de la magistrature, et un avocat modérateur.

Pourquoi certains dossiers captent immédiatement l'attention du juge quand d'autres se diluent dans la masse ?

À travers son expérience juridictionnelle et sa réflexion sur la formation des magistrats, Madame Hélène MARTRON apportera un éclairage concret sur la manière dont un juge civil lit un dossier, hiérarchise les arguments et construit sa conviction.

Regards croisés entre magistrats et pratique du barreau sur les erreurs qui affaiblissent une argumentation... et sur ce qui, au contraire, emporte réellement la décision.

Une immersion rare dans les coulisses du raisonnement judiciaire civil.

Convaincre le juge administratif : ce qu'il lit, ce qu'il écarte, ce qui le décide

Avec Monsieur Benjamin ROHMER, Premier vice-président du Tribunal administratif de Melun, ancien Président du Pôle des référés du Tribunal administratif de Paris et un avocat modérateur.

Le contentieux administratif obéit à ses propres codes, souvent méconnus des praticiens.

Comment le juge administratif lit-il réellement une requête ? Pourquoi certains moyens captent-ils immédiatement son attention quand d'autres sont écartés sans véritable examen ? Comment hiérarchise-t-il les arguments, les pièces et les références jurisprudentielles ?

Cette intervention proposera une immersion concrète dans la méthode de travail du juge administratif : choix du bon référé, impact de l'oralité des débats, utilité réelle de la plaidoirie en procédure écrite, importance de la présentation des écritures et technique de lecture des pièces par la juridiction.

Un focus particulier sera consacré au contentieux des étrangers, matière d'urgence par excellence, où la gestion du temps, des pièces et des moyens revêt une importance déterminante.

10h45 - 12h15

Prud'hommes et appel : changer de grille de lecture sans perdre son dossier

Avec Madame Sophie GUENIER LEFEVRE, Président de la Chambre sociale de la Cour d'appel de Paris, Messieurs Laurent KRIEF et Emmanuel MAINGUY conseillers prud'homaux et Claude-Marc BENOIT, avocat modérateur.

Entre première instance prud'homale et appel, le même dossier peut être lu de manière radicalement différente.

Quelle place accorder aux faits ? Comment construire un dossier crédible devant une juridiction paritaire ? Pourquoi certains arguments convainquent-ils en première instance... puis échouent-ils en appel ?

Cette table ronde croisera les regards de praticiens et de juges du contentieux social afin de mieux comprendre les attentes de chaque degré de juridiction, les erreurs les plus fréquentes et les stratégies qui permettent de conserver la cohérence du dossier jusqu'à la Cour d'appel.

Une intervention concrète, vivante et tournée vers la pratique réelle du contentieux prud'homal.

Voies d'exécution : transformer une décision en paiement réel

Avec Charles SIMON, avocat au Barreau de Paris, praticien reconnu des procédures civiles d'exécution et du contentieux de l'exécution, Guillaume LERAT, commissaire de justice au sein du réseau ID FACTO.

Obtenir une décision favorable ne suffit pas encore faut-il parvenir à l'exécuter.

Saisies bancaires, blocages organisés, insolvabilité apparente, stratégies dilatoires : cette table ronde abordera les difficultés concrètes rencontrées après le jugement et les moyens d'y répondre efficacement.

Regards croisés d'un avocat, d'un commissaire de justice et d'un JEX sur les réflexes à adopter, les erreurs à éviter et les stratégies qui permettent réellement d'obtenir paiement.

Une formation résolument pratique, au plus près des réalités du contentieux et de l'exécution forcée.

14h00 - 15h30

Divorce international : gérer un dossier qui dépasse les frontières

Avec Alexandre BOICHÉ, avocat au Barreau de Paris, spécialiste reconnu du contentieux familial international.

Un divorce à Paris, un immeuble à Marrakech, des comptes au Luxembourg, des enfants installés à Londres : quel juge saisir, quelle loi appliquer, et surtout comment éviter qu'un dossier ne vous échappe ?

À travers des situations concrètes, cette intervention abordera les stratégies essentielles du divorce international, la liquidation de biens situés à l'étranger, les conflits de juridictions et la reconnaissance des décisions étrangères.

Une plongée dans une matière technique, mouvante et passionnante, portée par l'un des praticiens français les plus reconnus du droit international de la famille.

Surendettement : un contentieux de masse... et pourtant un angle mort pour les avocats

Avec Monsieur Benoît EHRET, Directeur départemental de la Banque de France de Seine-et-Marne, Madame Nadège ISTASSE, Directrice départementale adjointe.

Jamais les situations de surendettement n'ont été aussi nombreuses, et pourtant la place de l'avocat dans cette matière demeure souvent mal identifiée.

Quel est réellement notre rôle auprès des débiteurs ? À quel moment intervenir ? Faut-il accompagner, contester, négocier, orienter ? Quels sont les enjeux humains, économiques et procéduraux derrière ces dossiers trop souvent perçus comme purement administratifs ?

À travers les regards croisés des acteurs institutionnels du surendettement, cette intervention proposera une approche concrète et pédagogique d'un contentieux devenu incontournable.

15h45 - 17h15

Expertise judiciaire : le terrain où le procès se joue en silence

Avec Madame GIACOMONI-CHARLON, ancienne magistrate, Éric LEGLEYE, expert judiciaire, Docteur Pierre CONINX, expert judiciaire.

Une expertise mal engagée peut condamner un dossier avant même l'audience.

Choix des pièces, positionnement face à l'expert, formulation des dires, gestion des réunions : cette table ronde reviendra sur les moments décisifs où se construit - souvent discrètement - l'issue du procès.

Regards croisés d'une ancienne magistrate et d'un expert judiciaire sur ce qu'ils attendent réellement des avocats, les erreurs qui fragilisent un dossier, et les stratégies qui permettent au contraire de reprendre la maîtrise de l'expertise.

Une intervention concrète et stratégique, au cœur de l'un des temps les plus sensibles du contentieux.

Nullités pénales : quand la procédure devient une arme de défense

Avec Raphaël CHICHE, avocat pénaliste au Barreau de Paris, membre du comité directeur de l'Association des avocats pénalistes.

Et si le dossier se jouait avant même le débat sur les faits ?

Gardes à vue irrégulières, atteintes aux droits de la défense, perquisitions contestables, actes viciés : certaines failles procédurales peuvent remettre en cause l'ensemble d'une procédure pénale.

Reconnu pour sa maîtrise des nullités de procédure dans les dossiers sensibles et complexes de criminalité organisée, Raphaël CHICHE développera une approche du droit pénal fondée sur l'exigence procédurale et la protection concrète des libertés fondamentales.

Cette intervention abordera les nullités non comme de simples incidents techniques, mais comme l'expression d'un principe essentiel : celui d'un procès pénal gouverné par la règle de droit, y compris lorsque les enjeux humains et judiciaires sont les plus forts.

Une plongée dans un contentieux exigeant, où la maîtrise de la procédure devient un outil décisif de la stratégie de défense.